



Programme Interreg Ecorurable

Compte-rendu d'expérimentation phosphore sur blé de maïs grain en agriculture de conservation chez T. Raux en 2021





PNTH Ecorurable

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional



Décembre 2021



Fertiliation blé

Optimisation des doses de phosphore en semis direct

Projet	Essai phosphore sur blé en bandes, La Sentinelle 2021
Département	Nord – Pas de Calais (programme Interreg Ecorurable)
Responsable	Marion Becuwe



Objectifs de l'expérimentation

Le phosphore est avec l'azote et le potassium, l'un des trois nutriments indispensables à la croissance des végétaux, jouant un rôle important dans le stockage et le transfert d'énergie. L'acide phosphorique (P2O5) favorise, entre autres, un bon développement racinaire, mais aussi une meilleure résistance aux maladies et une bonne fécondation. L'objectif de cet essai est d'optimiser les doses de phosphore apportées par le biais de la fertilisation localisée dans un but économique et environnemental.



Informations sur l'essai

Commune	Raismes
GPS	50.360333, 3.473139
Agriculteur	Tanguy Raux
Parcelle	La sentinelle
Type de sol	Limon
Précédent	Maïs grain (23/09/20)
Date de semis	26 octobre 2020
Densité de semis	350 grains/m ²
Travail du sol	Semis direct (Weaving)
Variétés	Chevignon
Désherbage	Trooper + Compil



Protocole

Essai réalisé en bandes de 6 mètres de large, non répétées : 10 modalités correspondant à 10 doses de phosphore différentes. Le phosphore a été apporté au semis sous la forme de Top-Phos P3 (23% de P2O5 et 21% de SO3) : ce produit contiendrait du phosphore « actif bio-disponible ».

Modalités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Top-Phos P3 (kg/ha)	0	50	70	80	90	100	110	120	130	150
Phosphore (unités/ha)	0	11.5	16.1	18.4	20.7	23	25.3	27.6	29.9	34.5

Etant donné le faible écart existant entre les différentes modalités en terme de quantité de phosphore, il a été décidé de suivre les 3 modalités qui se détachaient le plus: la modalité 1 (sans apport de phosphore), la modalité 5 (20.7 uP/ha) et la modalité 10 (34.5 uP/ha).

Méthodologie

Un suivi régulier des 3 modalités sera réalisé jusqu'à la récolte :

- **25 février**: analyse de sol et analyse de reliquat azoté (état des lieux initial de la parcelle : type de sol, pH, quantité de phosphore disponible)

- 17 mars: comptage du nombre de pieds /m²

- 15 avril : test bêche

- 10 mai : prélèvement de racines afin d'observer les différences potentielles d'enracinement

- 12 mai: notation maladies

- 23 juin : comptage du nombre d'épis/m²

- 13 août : récolte sur 100m (peson) et analyse des échantillons (PS, protéine, humidité, PMG)





17/03/2021: Comptage nombre de plantes/m²

Comptages sur 2 x 1.5 m avec 3 répétions

	Modalité 1	Modalité 5	Modalité 10
Répétition 1	224 plantes/m ²	224 plantes/m²	130 plantes/m²
Répétition 2	220 plantes/m ²	174 plantes/m²	196 plantes/m²
Répétition 3	188 plantes/m²	178 plantes/m²	192 plantes/m²
Moyenne	210 plantes/m ²	192 plantes/m ²	172 plantes/m ²
% Perte semis à sortie d'hiver	40%	45%	51%

Aucune différence significative n'a pu être mise en lumière suite aux analyses statistiques.

15/04/2021 : Test bêche

Type de sol : limon sableux, humifère, non carbonaté et à faible charge en cailloux de Tuffeau de Valenciennes en surface, profond, non hydromorphe, développé sur des altérites de Tuffeau de Valenciennes.

Parcelle en semis direct et strip-till depuis quelques années, en rotation maïs grain – blé et recevant des pommes de terre tous les 4-5 ans, couverts multi-espèces après blé, rares épandages de fumier bovin, pailles ramassées. Notation de 6 bêchées sur la diagonale d'un rectangle de 15 m de long sur 3 m de large : notes de structure Sq allant de 1 (très bon) à 5 (très dégradé), et notes de bioturbation b- ou b+ (absence ou présence) en structure Sq1 et Sq2, et B0 à B3 (de non à fortement bioturbé) en structure Sq 3 à Sq5.

levée et d'un développement satisfaisants et homogènes, avec localement quelques manques occasionné une perte de densité de blé de pieds

Vue globale de la parcelle, faisant état d'une Vue de détail sur un amas de résidus de maïs grain en cours de décomposition et ayant





Les bêchées obtiennent une note de structure de 2.8 avec une certaine variabilité liée aux tassements éventuels sous des passages de roues. Il s'agit d'un score imparfait mais non limitant pour la culture peu exigeante qu'est le blé d'hiver. Le sol non travaillé est naturellement plus ferme, sans que ce soit ici associé à du tassement car les mottes contiennent une bonne mésoporosité, ainsi qu'une assez forte bioturbation par les lombriciens. A ce sujet, la note de bioturbation moyenne est de 1.8 sur une échelle de 0 à 3, avec une certaine variabilité puisque les bêchées vont de peu à fortement bioturbées. Des comptages de galeries sous la limite de terre végétale ont d'ailleurs révélé de fortes densités de galeries verticales, favorisées vraisemblablement par la réduction du travail du sol et les restitutions de maïs grain : 290 perforations au m², dont 48 résultant d'anéciques de grosse taille.

Notes de bêchées

Critère étudié	Rep 1	Rep 2	Rep 3	Rep 4	Rep 5	Rep 6	Note moyenne
Structure Sq	2.5	3	4.5	2.5	3	1.5	Sq 2.8
Bioturbation B	1	2.5	1	1.5	2.5	2.5	B 1.8

Comptages de galeries verticales sous le labour (sur 3 fois 25 x 50 cm)

	Rep 1	Rep 2	Rep 3	Moyenne	Densité moyenne par m²
Totalité des galeries	48	27	34	36.3	290
Grosses galeries (> 5 mm)	5	8	5	6	48

Vue d'une bêchée entière non fragmentée manuellement : on remarque une nette discontinuité horizontale d'origine climatique vers 5 cm, bien franchie par les racines de blé.

Exemple de bêchée fragmentée prêté à être notée : blocs de taille moyenne généralement poreux et bioturbés





Exemple de profil horizontal sous la terre végétale, prêt à être analysé. On y dénombre aisément au moins 7 grosses galeries d'anéciques.



10/05/2021 : Enracinement des modalités



Aucune différence au niveau du système racinaire.



Structure en feuillets sur 0-5 cm, spécifique du semis direct.

12/05/2021: Notation maladies

Le blé des modalités 1, 5 et 10 était sain : aucune maladie sur les 3 dernières feuilles et aucune différence entre modalités. En effet, les conditions climatiques de l'année n'ont pas été favorables au développement de maladies (septoriose, rouilles) notamment sur variétés résistantes telles que Chevignon. De plus, M. Raux a réalisé un traitement fongicide au stade 2 Nœud pour protéger le blé.

23/06/2021: Comptage du nombre d'épis

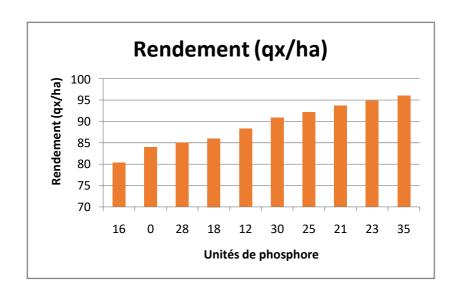
Comptages sur 3x0.25m²

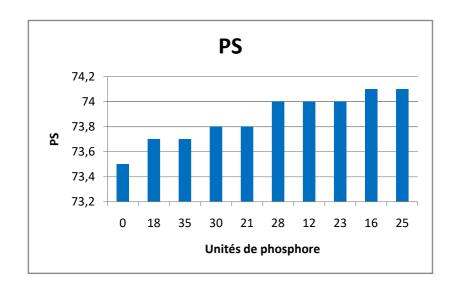
	Modalité 1	Modalité 5	Modalité 10
Répétition 1	636	664	588
Répétition 2	704	572	604
Répétition 3	564	632	664
Moyenne	635	623	619

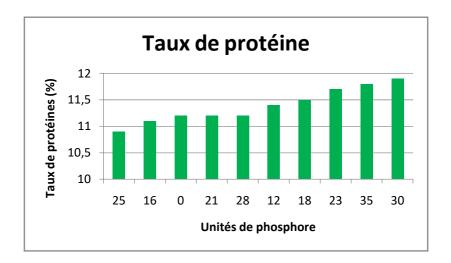
Aucune différence significative n'a pu être mise en lumière suite aux analyses statistiques.

13/08/2021 : Récolte de l'essai

Modalité	Phosphore (uP/ha)	Surface (ha)	Poids (qx)	Rendement (qx/ha)	PS	Protéines	PMG
1	0	0,06	5,04	84	74,1	11,2	33,1
2	11.5	0,06	5,3	88	73,5	11,5	34,8
3	16.1	0,06	4,82	80	74	11,8	35,2
4	18.4	0,06	5,16	86	73,7	11,9	34,7
5	20.7	0,06	5,62	94	74	11,2	35,8
6	23	0,06	5,69	95	73,8	11,2	36
7	25.3	0,06	5,53	92	74,1	11,4	35,7
8	27.6	0,06	5,1	85	73,8	11,7	35,9
9	29.9	0,06	5,45	91	74	11,1	9, 35
10	34.5	0,06	5,76	96	73,7	10,9	35,8







A

Conclusions

L'essai ne permet d'obtenir de conclusion statistique. En effet, l'essai réalisé en bande n'était pas assez robuste : il ne contenait pas de répétitions et faisait varier les doses de phosphore que trop faiblement. De plus, d'après l'analyse de sol, la parcelle était suffisamment pourvue de phosphore (conseil phosphore = 0 unités).

On observe une variabilité des résultats, cependant elle pourrait être due uniquement à un effet terrain. Aucune différence visuelle sur l'enracinement des blés.



Perspectives

Mettre en place un essai plus robuste avec des répétitions et des écarts de phosphore plus importants sur une parcelle moins bien pourvue en phosphore.

Analyse réalisée par AUREA agréé par le Ministère de l'Agriculture. Interprétation réalisée selon le référentiel

GREN "Hauts de France".

2. METHODE DU BILAN

PREVISIONNEL

PARCELLE: LA SENTINELLE N° AFFAIRE : N° D'ÉCHANTILLON :12578442 CODE POSTAL :59590 TECHNICIEN : Marion BECUWE SURFACE: 9 COMMUNE: PRÉLEVEUR : NON RENSEIGNE Echantillon prélevé le : 25/02/2021 LONGITUDE: Echantillon reçu le : 03/03/2021 TYPE PRÉLÈVEMENT : LATITUDE : NR Rapport expédié le : 12/03/2021 PROFONDEUR DE PRÉLÈVEMENT : N° COMMANDE:

Numéro de série: 11545/ACH/3 **AVERTISSEMENT**La dose conseillée ne constitue pas une garantie de rendement. Elle doit être modulée en fonction des évênements climatiques de l'année et du potentiel avéré de la culture. 1. RESULTATS DES ANALYSES

D'AZOTE MINER	AL				mmoniacal NH4	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	nitrique NO3	Total Azote minéral mesuré N NH4 + NO3	Total Azote minéral disponible
	Horizons	N° de labo	Humidité % sur sec	mg / kg TS	kg / ha	mg / kg TS	kg / ha	mg / kg TS	kg / ha
HORIZON 1	0/30 cm	12578442	22	1.1	4.3	8.1	32.2	9.2	37
HORIZON 2	30/60 cm	12578443	22	0.9	4.1	2.7	12.1	3.6	14
HORIZON 3	60/90 cm	12578444	30	0.8	3.6	6.4	29.2	7.2	29
- Indian	TOTAL			2.8	12.1	17.2	73.5	20.0	79

La traduction des résultats en kg / ha est basée sur la quantité de terre fine par hectare, calculée en fonction de l'épaisseur des horizons, la densité apparente et la pierrosité.

Interprétation réalisée selon le référentiel GREN "Hauts de France".

H1: 3962 t/ha (30 cm, densité = 1.39, 5 % cailloux) H2: 4560 t/ha (30 cm, densité = 1.6, 5 % cailloux) H3: 4560 t/ha (30 cm, densité = 1.6, 5 % cailloux) Le reliquat azoté accessible est de 79 kg N / ha. Il correspond à la proportion du reliquat mesuré accessible par la culture en fonction de son potentiel de développement racinaire et de la profondeur du sol.

La profondeur prise en compte est 90 cm pour le N-NO3 et 40 cm pour N-NH4

Azote du produit organique restant à minéraliser (Xa)

Dose conseillée minérale (x)

Besoins de la culture (Pf) 300 Azote non utilisable (Rf) 20 320 Total besoins Fournitures Minéralisation de l'humus du sol (Mh) 30 Effet précédent (Mr) -10 Effet résiduel des retournements de prairies (Mhp) 0 Effet CIPAN (MrCi) 0 Apport par l'eau d'irrigation (Nirr) 0 Azote déjà absorbé par la culture (Pi) 25 Azote minéral disponible (Ri) 79 124 **Total fournitures** Dose conseillée globale (Minéral (X) + Organique (Xa)) 196

co	NSEI	L D'A	PPC	DRT
				_

	Fractionnement
Premier apport	
Deuxième apport	
Troisième apport	
Quatrième apport	
Total conseillé	

GUIDE D'APPORT DU

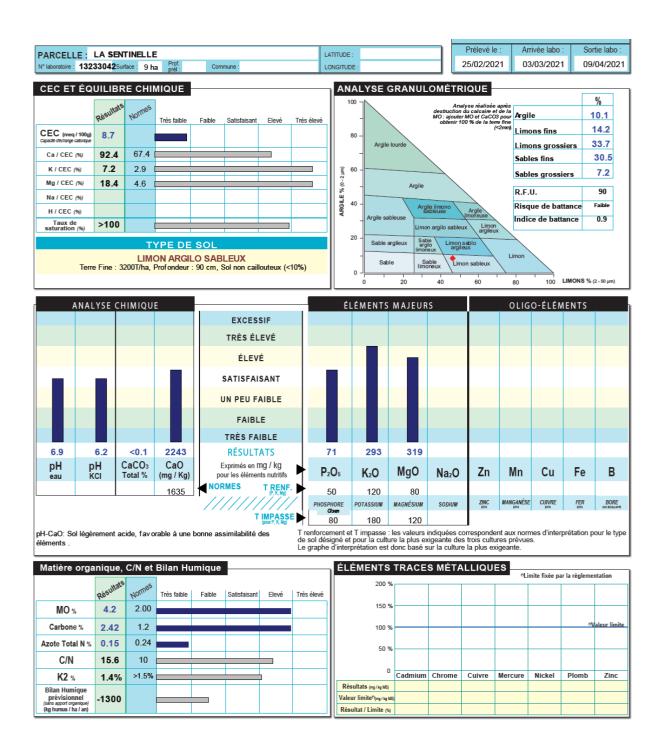
Exigence de la culture	Moyenne
Risque de carence	Elevé
Dose recommandée	40

Pour cette culture d'exigence moy enne en soufre, la dose recommandée est déterminée à partir du risque de carence expliqué par quatres critères :

- Le pédoclimat : risque de carence faible La culture : (céréale d'hiver, 85 < rendement < 105 Qx) :
- risque de carence élev é
 L'historique d'apports organiques : risque de carence
- Le précédent (MAIS GRAIN) : risque de carence élevé

0

196



PARCELLE : LA SENTINELLE (9 ha)

Bon de Commande: NR

HISTORIQUE DE FERTILISATION

Organique
NON
NON

AUREA, agréé pour l'analyse de terre par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les programmes T1,T2,T3,T4 et T5.

INTERPRÉTATION ET CONSEILS DE FUMURE PK

Interprétation et conseils de fumure PK réalisés par AUREA selon le référentiel «COMIFER» (table exportations version 2007 et grille de calcul de fumure version 2009) :

- * Les normes d'interprétation PK sont établies par type de sol et par classe d'exigence des cultures.
- * Les coefficients multiplicateurs des exportations sont obtenus en fonction de la richesse du sol, du nombre d'an-nées sans apport (de P ou de K), de la classe d'exigence de la culture et de la destination des résidus pour K.

PLAN PRÉVISIONNEL DE FERTILISATION (COMIFER)

Guide d'apport oligo-éléments

Classe d'exigence (pour P2Os, K2O, MgO) ou de sensibilité des cultures à la carence en oligo-éléments : 🔳 faible 👚 moyenne 👢 devée

		PHOSPHORE P-Os	POTASSE K₂O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM			Zn Znc	Mn Mangarése	Culvre	Fer	B Bore	Molybo
EXIGENCE	CULTURE					A RE	ÉLEVÉE						
Normes	T renforcement	20	100			SENSIBILITÉ DE LA CULTURE	MOYENNE						
d'interprétation	T impasse	70	150			S D	FAIBLE						
Exportations (kg		65	50	10	5	APPOR	T CONSEILLÉ						
Coefficient mult	iplicateur (2)	0	1			QUAN	NTITÉ Kg/ha						
Conseil de fum	ure (kg / ha) (1) x (2)		50		:								

2ème CULT	TURE (*)	MAIS GRAIN	1 100 Qx R	ésidus : Enfouis								
		PHOSPHORE P ₂ O ₄	POTASSE	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM		Zn Znc	Mn Manganése	Cu	Fe Fer	B Bare	Mo Molybden
EXIGENCE	CULTURE					ELEVÉE						
Normes	T renforcement	50	150	-		SENSIBILE SENSIB					115.74	
d'interprétation		80	220			FAIBLE					-	
Exportations (kg		60	55	15	5	APPORT CONSEILLÉ						
Coefficient multi		1.2	0			QUANTITÉ Kg/ha						
Report des paill	es du précèdent	8	55	4								
Conseil de fumure (kg / ha) (1) x (2) 80		80				Conseil K : Le report des pailles n'est pas pris en compte car le résultat es supérieur à T impasse.						ltat est
Apport minéral co	mplémentaire					Superieur a 1 impasse.		92. 301		57		

3ème CUL	TURE (*)	BLE 100 Q	X Résidus : Ran	nassés									
	51.5141	PHOSPHORE P2Os	POTASSE K ₂ O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM CaO			Zn Znc	Mn Mangarése	Cul	Fe Fer	B Bore	Mo Molybden
EXIGENCE	CULTURE					A RE	ÉLEVÉE						
Normes	T renforcement	20	100			SENSIBILITÉ DE LA CULTURE	MOYENNE						
d'interprétation	T impasse	70	150			SEI	FAIBLE						
Exportations (kg	/ ha) (1)	65	50	10	5	APPOR	T CONSEILLÉ	7					
Coefficient mult	plicateur (2)	0	0			QUAN	TITÉ Kg/ha	,					
Conseil de fum	ure (kg / ha) (1) x (2)												
Apport minéral co	mplémentaire												

Définitions : (1) Exportations : éléments exportés par la récolte. EXIGENCE CULTURE : classification établie par le COMIFER

MOYENNE SUR LA ROTAT	ION			
(unités / ha)	PHOSPHORE P ₂ O ₅	POTASSE K ₂ O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM CaO
SOMME DES EXPORTATIONS (1)	190	155	35	15
COEF MULTIPLICATEUR MOYEN (2)	0.4	0.3	0.0	
CONSEILS DE FUMURE (3) = (1) x (2)	80	50		- 19-1
RENFORCEMENT (+) / DESTOCKAGE (-)	- 110	- 105	- 35	
CONSEIL MOYEN ANNUEL	23	17	0	0

Les doses P K sont calculées dans l'hypothèse où les apports conseillés sont effectivement réalisés (si un apport annuel conseillé est remplacé par une impasse, le coefficient multiplicateur attribué à la culture suivante doit être majoré).

Dans le cas de ramassage des pailles, sur une culture N, on compense les unités PK exportées par les pailles sur la culture N+1, à condition que la teneur du sol soit inférieure à T impasse.

Pour les oligo-éléments, les quantités conseillées sont exprimées en kg d'éléments purs apportés au sol. Pour tout apport en foliaire, se référer aux préconisations du fabricant.

COMIFER: Comité Français d'étude et de développement de la Fertilisation Raisonnée.

Méthode d'analyses: Analyse granulométrique agrès décarbonstation (X 31.107). CEC Metson (NF X 31.130). Matéres organiques: carbone organique x 1,72 (NF ISO 14235). N TOTAL: méthode DUMAS (NF ISO 13879), pH eau: extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10880). Caclors TOTAL (NF ISO 10803). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). All'ERA extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). Caclors in Companies extraction eau. "acidité active in Companies extraction eau. "acidité active" (NF ISO 10800). All'ERA extraction extraction